



Wallonie

Ville de Charleroi.
N/REF : CPURB/2025/0868.

Avis d'annonce de projet (annexe 25).

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme .

La SA ORANGE BELGIUM , représentée par Madame MISTIAEN, a introduit une demande ayant trait à un(des) bien(s) sis Avenue Georges Lemaitre, 9 à 6041 Gosselies et cadastré(s) 23 B 318L2.

Le projet consiste en : Actualisation des enseignes d'un bâtiment commercial dans la zone aéroportuaire. ; l'annonce de projet présente les caractéristiques suivantes :

- Elle est organisée pour le(s) motif(s) suivant(s) : Le projet s'écarte du guide Régional : par rapport à l'article 440 2° a et d ;
- Elle est réalisée en vertu de l'article D.IV.40. alinéa 3 du Code du Développement Territorial.

L'annonce de projet se déroule du **12/11/2025 (date début affichage) au 02/12/2025 (date fin)**.

Le dossier peut être consulté, pendant la période d'annonce, les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : permisurbanisme@Charleroi.be ou par téléphone (071/86.38.00), à la maison communale annexe - Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly - rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Chantal GUISSARD, téléphone : 071/86.38.00, mail : permisurbanisme@Charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, qui porteront la mention **CPURB/2025/0868**, sont à envoyer, datées ainsi que signées et incluant l'adresse de correspondance postale , du **18/11/2025 au 02/12/2025** au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service de l'Urbanisme, Place Vauban, 14-15 - 6000 Charleroi.
- par courrier électronique (seul le format PDF sera accepté pour les pièces jointes intégrées au courriel) à l'adresse suivante : PermisUrbanisme@Charleroi.be.

En date du 05/11/2025

Le Directeur général,
Par délégation



Pour le Bourgmestre,
Par délégation,
en vertu de l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Frédéric FRAITURE,
Inspecteur général

(s) Tanguy LUAMBUA,
9ème Échevin

CONTACT
Cellule Technique
Service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée, 1
6060 GILLY
T. 071/863800
Mail : PermisUrbanisme@Charleroi.be